



Pour publication immédiate

## COMMUNIQUÉ

### CHANGEMENTS MAJEURS AU SEIN DE LA GOUVERNANCE DE FOOTBALL QUÉBEC

Repentigny, le 31 janvier 2024 – La Fédération de Football Amateur du Québec annonce aujourd'hui des changements significatifs au sein de sa structure de gouvernance. Ces modifications visent à renforcer la transparence, la responsabilité et l'efficacité de l'organisation dans le but de mieux servir la communauté du football et du flag football au Québec.

Le conseil d'administration a pris des décisions importantes lors de la dernière année, et c'est lors de l'assemblée générale annuelle des membres, tenue le 30 janvier 2024, que les diverses modifications aux règlements généraux ont été entérinées avec le soutien unanime de ses membres. Ces changements reflètent la volonté de l'organisation de se doter des meilleures pratiques de gouvernance afin de favoriser le développement continu du football et du flag football dans la province.

Voici les principaux changements annoncés :

**Restructuration du conseil d'administration** : Une révision complète de la composition du conseil d'administration a été effectuée pour garantir une indépendance du processus décisionnel de la Fédération. Ainsi, le nouveau C.A. sera formé de quatre administrateurs « indépendants », d'un délégué du regroupement des ligues civiles de football et de deux représentants des membres institutionnels (football et flag football). Cette nouvelle structure vient également mettre fin à l'existence du conseil exécutif, autrefois formé pour faciliter les réunions regroupant 19 administrateurs.

**Modification des catégories de membres** : Par le passé, les membres de la corporation étaient les représentants de chacune des 19 commissions de la Fédération. En vertu des changements adoptés dans la dernière année, les membres de la corporation sont dorénavant les clubs associatifs et les institutions scolaires qui évoluent dans le Réseau du sport étudiant du Québec. Ainsi, chacune des entités a maintenant l'opportunité de se prononcer sur la gouvernance de la fédération.

**Comités de gestion renforcés** : De nouveaux comités de gestion seront mis en place afin de superviser des domaines spécifiques tels que le développement des disciplines sportives, la sécurité des participants, les finances, la gestion de risques et la gouvernance. Ces comités joueront un rôle essentiel dans la prise de décisions stratégiques.

**Consultations communautaires** : Football Québec s'engage à intensifier ses efforts pour impliquer davantage la communauté du football et du flag football dans le processus décisionnel. Des consultations régulières seront organisées pour recueillir les commentaires et les idées des membres de la communauté.

**Transparence accrue** : Football Québec mettra en œuvre des initiatives visant à améliorer la transparence de ses opérations, notamment par la publication régulière de diverses communications informant les membres des principales mises à jour de la Fédération.

À la fin de cette assemblée générale annuelle des membres, ces derniers ont procédé à l'élection de ses quatre nouveaux administrateurs indépendants. Suivant la recommandation du nouveau Comité de mises en candidature, les membres présents ont élu les administrateurs suivants :

- **Marc-Olivier Brouillette** : Ancien joueur des Alouettes de Montréal, M. Brouillette est présentement associé au sein du cabinet Robinson Sheppard Shapiro et œuvre principalement en droit de la construction, de l'assurance et de la responsabilité civile générale.
- **Geneviève Gaudet** : Ayant occupé diverses positions dans le flag football, M<sup>me</sup> Gaudet exerce son métier d'avocate dans une grande variété de domaines, tels le droit public et administratif, le litige civil et commercial et la responsabilité professionnelle.
- **Eric Lapointe** : Ancien joueur des Alouettes de Montréal, M. Lapointe est un entrepreneur émérite bien connu de la communauté québécoise. Il travaille dans le milieu de la finance depuis maintenant 23 ans.
- **Charles-Antoine Sinotte** : Ancien joueur des Redmen de McGill, M. Sinotte travaille maintenant dans le domaine des communications depuis 22 ans. Il a également occupé divers rôles au sein de la Fédération et du RSEQ dans le passé.

À ces quatre administrateurs indépendants seront ajoutés les trois membres « désignés » du secteur associatif, du secteur scolaire en football et du secteur scolaire en flag football, et ce, afin de constituer un conseil d'administration de sept personnes. Ces derniers pourront également nommer deux administrateurs supplémentaires via la cooptation suivant les carences déterminées pour satisfaire la planification stratégique de l'institution.

Une fois l'identité des sept administrateurs connue, ces derniers pourront procéder à l'élection des officiers parmi eux.

« Il s'agit d'un changement important dans l'histoire de la Fédération. Nous sommes convaincus que ces changements renforceront notre engagement envers l'excellence, l'équité et le développement du football et du flag football au Québec. Je me réjouis à l'idée de travailler en étroite collaboration avec tous les acteurs du football pour atteindre ces objectifs ambitieux. » mentionne Steve Duchesneau, Directeur Général de Football Québec, au terme de l'Assemblée des membres.

La Fédération tient à remercier les administrateurs sortants pour le temps et les efforts qu'ils ont consacrés à la gestion du football québécois.

À propos de Football Québec

La « Fédération de Football Amateur du Québec » et dans sa version anglaise « Quebec Amateur Football Federation », est incorporée par lettres patentes, selon les dispositions de la Partie III de la *Loi sur les compagnies* (RLRQ, c. C-38), depuis le 14 janvier 1959. La corporation est l'organisme reconnu par le Ministère de l'Éducation du Québec pour la gestion du football et du flag football sur le territoire québécois.

– 30 –

**Pour plus d'informations :**

Steve Duchesneau  
Directeur Général  
Fédération de Football Amateur du Québec  
sduchesneau@football.qc.ca